



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 mai 2021

### **LUTTE CONTRE LES LGBT+PHOBIES DANS LE SPORT : LE GOUVERNEMENT RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT**

En cette Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, et alors que les droits et libertés des personnes LGBT+ en France mais aussi dans le monde restent menacés, le Gouvernement souhaite réaffirmer son engagement pour que le sport prenne toute sa place pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+.

Roxana MARACINEANU, ministre déléguée chargée des Sports, et **Élisabeth MORENO**, ministre déléguée auprès du Premier ministre, **chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, ont dressé aujourd'hui un point d'étape sur les dispositifs de prévention des LGBT+ phobies dans le sport.**

Pratiquer le sport de manière inclusive et respectueuse constitue l'une des 9 priorités du Gouvernement intégrée au Plan **national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023, présenté le 14 octobre 2020 par le Gouvernement.**

Sensibiliser, former et, quand cela est nécessaire, sanctionner, sont les trois domaines d'actions qui permettent de lutter contre les LGBT+phobies dans le sport et de favoriser une pratique sportive inclusive.

Le sport est en effet un puissant vecteur d'égalité, de fraternité et de diversité. Mais il est aussi, parfois, le lieu où se propagent des comportements et des discours de haine, qui excluent au lieu de rassembler.

Le ministère chargé des Sports poursuit depuis plusieurs années une politique forte de prévention des discriminations, avec l'appui de tous les acteurs du mouvement sportif français, et mène des actions concrètes de sensibilisation, d'éducation et de pédagogie, au quotidien, pour faire du monde du sport un lieu d'épanouissement, de partage et de respect.

Faire mieux comprendre les enjeux d'une inclusion respectueuse de chacun, permettre à tous l'accès au sport et aux enceintes sportives, sensibiliser et former les éducateurs, les pratiquants et les dirigeants, modifier les règlements pour prendre en compte le respect de l'identité de genre font partie des engagements portés par le Gouvernement, notamment dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le ministère chargé des Sports mène ainsi des actions concrètes à destination de tous les acteurs du sport pour informer et sensibiliser sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport, et plus spécifiquement les LGBT+phobies :

#### **Donner des outils au monde sportif**

- Mise à disposition du Petit guide juridique « mieux connaître les conséquences d'une incivilité, d'une violence et d'une discrimination dans le champ du sport », récemment actualisé grâce à

un travail conduit avec tous nos partenaires :  
[https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/petitguidejuridique2021\\_vdef.pdf](https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/petitguidejuridique2021_vdef.pdf)

• Création d'une rubrique éthique et intégrité sur le site du ministère chargé des Sports avec des contenus propres et des ressources élaborées par nos partenaires :

<https://www.sports.gouv.fr/ethique-integrite/prevenir-les-discriminations/lgbt-phobies/>

### **Soutenir les associations qui sensibilisent, éduquent nos sportifs et leurs encadrants**

• Financement d'actions de sensibilisation envers les sportifs et les encadrants au sein du réseau Grand INSEP (INSEP, CREPS, écoles nationales...), de plusieurs pôles France ou de centres de formation de clubs professionnels, en lien avec le mouvement sportif. Ces opérations de terrain financées par le ministère sont conduites par des associations sous convention avec notre ministère comme :

- la compagnie de théâtre « le Trimaran »,
- le collectif « Respect Zone » qui œuvre contre le cyber harcèlement
- l'association « Foot Ensemble » qui se mobilise contre l'homophobie dans le football et le sport en général.

### **Montrer l'exemple**

• En signant la Charte LGBT+ portée par l'association l'Autre Cercle, le ministère chargé des Sports s'engage à assurer un environnement de travail inclusif pour les personnes LGBT au sein même de son administration et à soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires.

### **Mieux connaître pour prévenir**

• Dans le cadre de l'Instance nationale du supportérisme qui réunit les associations de supporters et les acteurs du monde sportif, le ministère chargé des Sports a mandaté une étude conduite par le cabinet Mouvens afin de dresser un état des lieux précis des discriminations dans les enceintes sportives et identifier des leviers d'actions pour prévenir ces discriminations avec l'ensemble des acteurs concernés. Ces travaux qui ont spécifiquement analysé les comportements racistes, antisémites et homophobes, alimentent notamment une réflexion sur les sanctions disciplinaires applicables en cas de comportements haineux individuels ou collectifs.

• Enfin, un groupe de travail impliquant des associations, des chercheurs, des sportifs, des dirigeants et des parlementaires, vient d'être constitué pour spécifiquement traiter de l'inclusion des personnes trans dans les clubs sportifs. Le pilotage des travaux en est confié à la DILCRAH et l'une des premières priorités du groupe est l'actualisation de la charte « sport et trans » élaborée en 2016 par Outrans, Acceptess-t et la FSGL.

### **Agir conjointement avec le mouvement sportif**

Dans le cadre de la nouvelle campagne de délégation portant sur la période 2021-2024, le ministère chargé des Sports confie à chaque fédération sportive délégataire de service public des prérogatives nouvelles liées à la protection de l'intégrité et à l'éthique. Aussi, chacune devra se doter d'une stratégie nationale fortement soutenue par le ministère chargé des Sports pour favoriser un sport citoyen, inclusif et responsable. Pour construire et évaluer leurs objectifs, les fédérations sportives pourront s'appuyer sur un référentiel Afnor actuellement en co-construction avec le ministère. Véritable boîte à outils, ce référentiel proposera des plans d'actions concrets pour préserver l'intégrité des personnes et promouvoir la pratique de tous et toutes, à tous les niveaux, sur tout le territoire.

**La conférence tenue aujourd’hui a été l’occasion de donner la parole à :**

- La Fondation FIER, créée en 2015 sous l’égide de la fondation Agir contre l’exclusion, pour présenter ses 17 préconisations sur les axes de lutte contre toute forme de discriminations dans le sport. Parmi ces préconisations, la mise en place d’un « label FIER Sport » pour les organisations sportives les plus inclusives, avec un indice calculé annuellement en fonction des réalisations concrètes : <https://www.fondationfier.fr/> ;
- La Fédération Sportive Gaie et Lesbienne (FSGL) qui lance une campagne « better together » avec des ressources (clip, affiches, livret) pour accompagner pratiquants et professionnels du sport pour tendre vers un environnement plus respectueux et inclusif : <https://www.fsgl.org/inclusion/> ;
- L’association Foot Ensemble qui a conduit une enquête auprès de plus de 1600 jeunes footballeurs des structures de formation et proposé des actions concrètes à la Ligue de football professionnelle et la FFF : <http://footensemble.fr/notre-enquete-pour-la-lfp/>.

Le changement des comportements est l’affaire de tous. Le mouvement sportif, les fédérations et ligues professionnelles, les clubs aussi bien sûr, sont les acteurs centraux de ce changement, aux côtés des pouvoirs publics, des collectivités et des partenaires privés, comme des médias.

**Secrétariat Presse**

**Cabinet de la Ministre déléguée chargée des Sports**

01 40 45 90 15

[sec.presse.sports@sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sports@sports.gouv.fr)

95 avenue de France

75650 Paris Cedex 13

**Secrétariat Presse**

**Cabinet de la Ministre déléguée chargée de l’Égalité  
entre les femmes et les hommes, de la Diversité et  
de l’Égalité des chances**

01 42 75 62 75

[Presse-efh@pm.gouv.fr](mailto:Presse-efh@pm.gouv.fr)

55, rue Saint-Dominique

75007 Paris